

TOYO TIRES

PROGRAMME RABAIS DU PRINTEMPS TOYO TIRES 2019

Détails de la campagne - Dates : Du 16 mars au **31 mai** 2019 - les réclamations doivent être reçues au plus tard à 23 h 59 HNE le 30 juin 2019. Pour tout achat au détail effectué chez un détaillant Toyo Tire autorisé participant par des Canadiens au Canada seulement. Achat minimum - 4 pneus neufs Toyo admissibles. Détails du rabais à : www.toyorebate.com. **Contacts par courriel à info@toyorebate.com, ou par téléphone, 1-877-993-6999.**

2 FAÇONS DE SOUMETTRE VOTRE RÉCLAMATION!

1. En ligne

Aller à : **www.toyorebate.com**
Inscrire vos informations (adresse, achat) en ligne. Vous êtes déjà client? Vos informations sur l'achat suffiront.



DOCUMENTS REQUIS :
Il suffit de télécharger une version électronique de votre facture.*
Numériser ou obtenir une version électronique du détaillant.

Terminer l'enregistrement.
C'est fait!
Ne pas poster de documents.



Date prévue de livraison
3 à 4 semaines

2. Par la poste

Remplir le formulaire de rabais.
Veuillez écrire clairement afin d'assurer une livraison rapide



DOCUMENTS REQUIS :
Mettre le formulaire rempli et la facture* du détaillant dans une enveloppe.



Poster les documents par courrier régulier ou Xpresspost de Postes Canada, ou par messagerie.
PROGRAMME RABAIS TOYO DU PRINTEMPS 2019,
a/s de 6601 KITIMAT Road
MISSISSAUGA ON L5N 4J4

Date prévue de livraison
6 à 8 semaines

**Toutes les demandes de rabais DOIVENT être accompagnées d'une copie lisible de la facture du détaillant (s'il vous plaît conserver l'original pour vos dossiers).*

J'ai une inscription en ligne, mais je ne peux pas télécharger la facture. Entrez le numéro d'enregistrement ici et postez au centre de traitement avec votre facture. Si vous déjà êtes inscrit vous n'avez pas à remplir ce formulaire.

1	9	S					
---	---	---	--	--	--	--	--

Pour être admissible, la facture ou le reçu émis par le détaillant (reçu de carte de crédit non accepté) doit comporter des renseignements détaillés : modèle du pneu, taille de jante, numéro de facture, prix de vente, nom et adresse complète du détaillant. (Conservez les originaux pour vos dossiers)

Nom du détaillant Toyo :

Les achats effectués auprès d'un fournisseur en ligne ne sont pas admissibles au rabais.

Numéro de facture/reçu :

Date de l'achat : (Jour) / (Mois) / 2019

Dates de la campagne : Du 16 mars au **31 mai** 2019.

Votre achat doit avoir été effectué pendant cette période.

M. M^{me}

BÉNÉFICIAIRE : nom devant apparaître sur le chèque.

Pour assurer la livraison, veuillez utiliser les CARACTÈRES D'IMPRIMERIE. Tous les renseignements demandés DOIVENT être fournis :

M^{lle} Compagnie

Prénom ou nom de l'entreprise :

Nom de famille :

ADRESSE POSTALE

App. / bureau no :

Les demandes incomplètes, illisibles ou dont l'adresse postale est invalide ne pourront pas être traitées.

Ville : Province :

Code postal : No. de tél. jour : ()

Adresse courriel :

J'aimerais être informé sur les nouveaux produits TOYO TIRES, les concours ou les offres de rabais.

Pour consulter notre politique de confidentialité, visitez www.toyotires.ca

Oui Non

Pneus admissibles et montant de rabais :

Code produit de Toyo :

Dimension des pneus achetés : / R

Eclipse

Extensa A/S

H09

Rabais ...

50 \$

Extensa HP II

Versado Noir

Versado ECO

Proxes Sport

Proxes 4 et PLUS

Proxes R1R

Celsius

Celsius CUV

Proxes Sport SUV

Open Country Q/T

Proxes S/T III

Open Country H/T & TD

Open Country A/T II

Open Country C/T

Open Country R/T

Open Country M/T

Rabais ...

70 \$

Le rabais comprend la TPS-TVH et la TVQ-TVP, le cas échéant.

Remarque : pour participer, l'achat d'au moins quatre (4) pneus Toyo neufs admissibles est obligatoire.

Une facture lisible du détaillant DOIT accompagner toute demande de rabais. (s'il vous plaît conserver l'original pour votre dossier)

Instructions : Offre valide pour tout achat au détail admissible fait au Canada chez un détaillant Toyo autorisé participant. Pour être admissible au rabais, le consommateur doit acheter au moins quatre (4) pneus neufs Toyo admissibles pour le même véhicule. L'achat doit être effectué entre le 16 mars au 31 mai 2019. Pour être admissibles, les coupons-réponse doivent être reçus au plus tard le 30 juin 2019 à 23 h 59 HNE, et ils deviennent la propriété de Toyo Tire Canada Inc. Le rabais comprend la TPS-TVH et la TVQ-TV, le cas échéant.

PNEUS TOYO ADMISSIBLES et DATES DU RABAIS :

Période du rabais : L'achat doit être effectué entre le 16 mars au 31 mai 2019.

Pneus Toyo admissibles		Montant du rabais :	
Extensa HP II	Proxes ST III	70 \$	
Versado Noir	Celsius & Celsius CUV		
Versado ECO	Open Country Q/T		
Proxes 4 plus	Open Country H/T & TD		
Proxes 4 (select sizes)	Open Country A/T II & Xtreme		
Proxes Sport	Open Country C/T		
Proxes R1R	Open Country R/T		
Proxes Sport SUV	Open Country M/T		
Extensa A/S	H09		50 \$
Eclipse			

PRÉSENTATION - Deux façons de soumettre votre demande de rabais!

1. Enregistrement en ligne - le moyen le plus simple - allez à www.toyorebate.com et connectez-vous ou inscrivez-vous si vous êtes nouveau sur le site. Suivez la procédure d'enregistrement en ligne facile. Les rabais enregistrés en ligne seront traités plus rapidement. Veuillez toutefois prévoir un délai de trois à quatre semaines après la réception de la demande.

Les demandes enregistrées en ligne doivent être accompagnées des informations suivantes :

- Une copie électronique claire de la facture ou du reçu détaillé du marchand.** Il vous sera demandé de joindre à votre demande une version électronique de votre facture. **Dans la mesure du possible, le détaillant doit vous envoyer par courriel une copie de votre facture.** Les documents scannés en format PDF et JPEG seront acceptés. L'image DOIT être claire et lisible. La taille du fichier doit être de moins d'un mégaoctet.

2. PAR COURRIER SEULEMENT - le moyen le moins rapide - dans le cas des demandes envoyées par la poste seulement, prévoyez de six à huit semaines après la réception des documents au Centre de traitement des rabais. Si vous choisissez de ne pas enregistrer votre demande de rabais en ligne, vous devez fournir les documents suivants :

- Un formulaire de demande de rabais Toyo Tire (disponible chez les détaillants Toyo Tire participants ou en ligne à l'adresse www.toyorebate.com) dûment rempli
- L'original ou une copie claire de la facture ou du reçu émis par le détaillant.** Postez le tout au Centre de traitement des rabais par courrier régulier de Postes Canada, par Xpresspost de Postes Canada ou par messagerie (les envois par télécopie ou par courriel ne seront pas acceptés).

OÙ ENVOYER VOTRE DEMANDE DE RABAIS :

« PROGRAMME RABAIS TOYO DU PRINTEMPS 2019 »
a/s de 6601 KITIMAT Road MISSISSAUGA ON L5N 4J4

FACTURE/REÇU - REMARQUE : pour être admissible, la facture ou le reçu émis par le détaillant (reçu de carte de crédit non accepté) doit comporter des renseignements détaillés tels que le modèle de pneus, la taille de la jante, le numéro de la facture, le prix d'achat ainsi que le nom et l'adresse complète du détaillant. **Les factures incomplètes ou illisibles seront refusées!**

SUIVI DE VOTRE DEMANDE - Vous pouvez accéder à www.toyorebate.com en tout temps pour vérifier l'état d'avancement de votre demande.

Si vous avez des questions relatives au rabais, veuillez les adresser à : info@toyorebate.com ou par téléphone au : 1-877-993-6999

PAIEMENT DU RABAIS - Si tous les critères sont respectés, le client recevra un chèque au montant du rabais envoyé à l'adresse fournie et libellé au nom du propriétaire des pneus achetés.

ADMISSIBILITÉ - Ouvert aux résidents du Canada seulement. Vous n'êtes pas admissible si vous êtes un employé, un représentant ou un agent de Toyo Tire Canada Inc., de leurs sociétés affiliées respectives, distributeurs agréés, filiales, sociétés mères ou affiliées, agences de publicité ou promotionnelles, un membre ou un employé de l'organisation indépendante offrant le rabais ou un membre de la famille immédiate (c.-à-d. père ou mère, frère, sœur, enfant ou conjoint) ou ménage englobant n'importe laquelle des susdites personnes.

DÉTAILLANT TOYO TIRE AUTORISÉ - Précision

Précision de l'appellation « détaillant autorisé » à participer à la campagne de rabais.

- Figurer sur la liste générée par le moteur de recherche des détaillants résidant sur le site www.toyotires.ca.
- Ou être en mesure de fournir TOUS les services suivants à un client de Toyo Tire :
 - Avoir la possibilité de placer en démonstration et de vendre les pneus Toyo à leur emplacement de façon professionnelle.
 - Installer et équilibrer les pneus Toyo de manière professionnelle.
 - Diagnostiquer tout problème de service en effectuant des essais routiers, des réglages, etc.
 - Assurer le service des pneus Toyo achetés conformément au manuel de garantie, y compris l'inspection et le diagnostic des problèmes liés à la garantie. Remplacement, installation et équilibrage des pneus au besoin.
- Doit être un emplacement de vente au détail canadien arborant la bannière Toyo Tire pour des pneus destinés au marché canadien et distribués par Toyo Tire Canada Inc.**
- Les achats en ligne ne sont pas admissibles au programme de rabais.**

Notre objectif est de fournir à nos clients un service intégral et de leur donner satisfaction non seulement à l'usage de nos produits, mais également au niveau de la facilité d'accès aux services dans l'éventualité peu probable qu'un problème lié à la garantie survienne.

GÉNÉRAL - Les inscriptions tardives, perdues, incomplètes, dont l'affranchissement est insuffisant, illisibles ou mal adressées ou les inscriptions qui sont irrégulières, qui auraient été soumises par des moyens illicites ou qui ne se conforment ou ne satisfont pas à l'une ou à toutes les conditions de ces Règlements officiels, seront jugées nulles. Cette offre de rabais est soumise à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. La mention « 4 pneus neufs admissibles » désigne un nouvel achat et ne comprend pas les pneus sous garantie ou les pneus ajustés.